



AMBASSADE DE FRANCE EN ITALIE

Liberté
Égalité
Fraternité

Service de Coopération et d'Action Culturelle
(SCAC)

RECRUTEMENT DES DÉTACHÉS Année Scolaire 2024-2025

PROCEDURE ITALIE

**COMMENT ENREGISTRER ET TRANSMETTRE UN DOSSIER DE CANDIDATURE
À UN POSTE DE DÉTACHÉ SUR UNE MISSION D'ENSEIGNEMENT , D'ÉDUCATION ET
D'ADMINISTRATION DANS UN ÉTABLISSEMENT FRANÇAIS EN ITALIE**

Pour postuler, les situations administratives suivantes sont requises :

- Être titulaire de la fonction publique à la date de candidature
- Pour les postes d'enseignant, être titulaire d'un corps enseignant
- Détenir une certification dans la discipline du poste sollicité
- Être au terme de son détachement pour les agentes et agents déjà en détachement

Informations complémentaires :

<https://www.aefe.fr/personnels/recrutement-des-detaches-sur-missions-denseignement-deducation-dadministration/conditions>

<https://www.aefe.fr/vie-du-reseau/toute-lactualite/campagne-en-cours-de-recrutement-de-personnels-detaches>

Les procédures et les postes ainsi que leurs spécificités sont disponibles sur les sites internet des différents établissements scolaires en Italie :

Etablissement	Ville	Site internet
Lycée Chateaubriand	Rome	http://www.lycee-chateaubriand.eu
Ecole Alexandre Dumas	Naples	http://ecole-francaise-de-naples.eu/
Lycée Stendhal	Milan	http://www.lsmi.it
Lycée Jean Giono	Turin	https://gionoturin.it/

LA PROCÉDURE:

I – CRÉATION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

- A. Renseigner le dossier de candidature de l'AEFE publié en ligne sur le site de l'AEFE et sur les sites des établissements d'Italie (ils sont légèrement différents mais les deux seront acceptés). Ne pas oublier d'insérer une photo.
- B. Compléter, cocher, signer, la liste récapitulative des pièces justificatives à fournir publiée sur

les sites des lycées.

- c. Editer le dossier (liste récapitulative des pièces justificatives à fournir +dossier de candidature + pièces justificatives) en un seul fichier pdf

II – TRANSMISSION DEMATERIALISEE DU DOSSIER NUMÉRISÉ

La procédure de transmission des dossiers est totalement dématérialisée pour l'Italie, **aucun envoi par courrier** ne doit être effectué et les dossiers ne doivent pas être envoyés par email aux établissements.

- 1) Aller sur la plateforme suivante :

<http://detaches.2024.institutfrancais.it>

- 2) Remplir le formulaire en ligne
- 3) Saisie de la ville du 1^{er} vœu obligatoire pour cette étape. La saisie de la ville au moment du dépôt du dossier doit correspondre au premier choix du dossier de candidature.
- 4) Préciser, dans le cas de candidatures simultanées, les nom et prénom du conjoint
- 5) Si vous souhaitez préciser ou communiquer un élément, vous pouvez le faire dans « observations ».
- 6) Déposer le dossier numérisé (liste récapitulative des pièces justificatives à fournir +dossier de candidature+ pièces justificatives) en cliquant sur fichier pdf.

Un accusé de réception confirmant le bon déroulement de la procédure de dépôt de dossier vous sera envoyé par email.

Remarques importantes :

- Le dossier numérisé peut être déposé entre le 21 décembre 2023 et le **4 février 2024 minuit**
- Si vous avez des difficultés à déposer le dossier, vérifiez qu'il ne dépasse pas **15 Mo**.
- En cas de problème et pour toute demande d'information, vous pouvez écrire à : recrutement.detaches.italie@institutfrancais.it

REMARQUES IMPORTANTES :

Seuls les dossiers transmis par voie dématérialisée seront examinés.

Les dossiers incomplets ou envoyés après le 4 février 2024 ne seront pas retenus.

Le dossier sera considéré irrecevable si aucun choix de poste n'est indiqué en premier choix. Il n'est pas possible de postuler pour un pays uniquement. Les vœux génériques de villes ou du pays ne seront acceptés que s'il n'y a pas de poste dans la ville souhaitée.

Les candidats non classés ne seront pas informés à la suite de la CCPL.